

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 45483 B1** (51) Cl. internationale : **A01K 61/50**

(43) Date de publication :  
**30.06.2020**

---

(21) N° Dépôt :  
**45483**

(22) Date de Dépôt :  
**07.03.2018**

(71) Demandeur(s) :  
**Universidade de Évora, Largo dos Colegiais N° 2 7000-803 Évora / PT (PT)**

(72) Inventeur(s) :  
**CRUZ, Teresa ; JACINTO, David ; FERNANDES, Joana ; SEABRA, Maria ; SILVA, Teresa ; CASTRO, João**

(74) Mandataire :  
**ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**

---

(54) Titre : **DISPOSITIF ET PROCÉDÉ DE FIXATION DE LARVES ET DE CROISSANCE DE JUVÉNILES DE POUCE-PIEDS**

(57) Abrégé : La présente invention concerne un dispositif de fixation de larves et de croissance de juvéniles de la balane pédonculée *Pollicipes pollicipes*, ainsi que le processus de fixation larvaire et de développement de juvéniles de *P. pollicipes*, qui sont des phases importantes pour la production de ce crustacé . Le dispositif de la présente invention comprend un élément principal (1) et un moyen de fixation (2) permettant son insertion dans un substrat approprié et une collecte et un retrait supplémentaires avec les larves et / ou les juvéniles attachés de *P. pollicipes*. La présente invention permet d'obtenir avec succès l'attachement larvaire et la métamorphose, la survie et la croissance subséquentes de juvéniles de *P. pollicipes* sur des substrats naturels ou artificiels. D'autre part, il a un faible coût associé et son processus d'utilisation est simple et efficace. Cette invention trouve des applications dans l'aquaculture et l'aquariophilie, dans l'investigation scientifique de cette espèce et sur sa conservation.

REVENDICATIONS

1. Dispositif de fixation de larves en balanes et développement de juvéniles en balanes, comprenant :

- un élément principal (1) ayant une forme substantiellement cylindrique, avec une surface extérieure rugueuse, aux dimensions approximatives d'un pédoncule de balane de moyenne taille, favorisant ainsi l'attachement de larves et le développement juvénile et
- des moyens de fixation (2) à l'élément (1) qui est partiellement inséré dans l'élément (1),

où :

- l'élément principal (1) a un diamètre de 6 à 15 mm approximativement et une longueur de 20 à 60 mm approximativement,
- de préférence, un diamètre de 8 mm, approximativement et une longueur de 38 mm approximativement,
- l'élément principal (1) est fait de plastique, de préférence en nylon ;
- l'élément principal (1) est une prise ayant une rainure longitudinale le long de toute la longueur de l'élément principal (1) définissant une forme plane octogonale dudit élément principal (1) de telle manière que l'élément principal (1) a une section transversale en forme d'étoile,
- l'élément principal (1) a un diamètre de l'extrémité supérieure plus grand que le diamètre de l'extrémité inférieure,
- le moyen de fixation (2) est une vis en acier inoxydable d'un diamètre de 4 mm et d'une longueur de 40 mm et avec une tête plate fraisée.

2. Processus pour l'attachement de larves et le développement de balanes juvéniles, caractérisé par le fait qu'il comprend les étapes suivantes :
  - a) insertion d'un dispositif tel que décrit dans la revendication 1 dans un substrat et un endroit adapté à la fixation larvaire et aux fins de développement juvénile et
  - b) collecte du dispositif mentionnée en (a) conjointement avec les larves fixées et les juvéniles développés de balanes.
3. Processus selon la revendication 2, caractérisé par le fait que le substrat est un substrat rocheux naturel.
4. Processus selon une quelconque revendication 2 ou 3, caractérisé par le fait que le dispositif tel que décrit dans la revendication 1 et/ou les trous faits antérieurement sont réutilisables.
5. Usage d'un dispositif tel que décrit dans la revendication 1, caractérisé par le fait qu'il est appliqué pour favoriser l'attachement de larves et/ou pour développer les balanes juvéniles.